

Informations de base	
<b>2012/0262(NLE)</b> NLE - Procédures non législatives Décision	Procédure terminée
Convention de Vienne (1963) relative à la responsabilité civile en matière de dommages nucléaires, Protocole: ratification ou adhésion par les États membres  <b>Subject</b> 3.60.04 Energie, industrie et sécurité nucléaire 7.40.02 Coopération judiciaire en matière civile et commerciale	

Informations techniques	
<b>Référence de la procédure</b>	2012/0262(NLE)
<b>Type de procédure</b>	NLE - Procédures non législatives
<b>Nature de la procédure</b>	Approbation du Parlement
<b>Instrument législatif</b>	Décision
<b>Base juridique</b>	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 218-p6a Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 281-p2
<b>Autre base juridique</b>	Règlement du Parlement EP 165
<b>État de la procédure</b>	Procédure terminée
<b>Dossier de la commission</b>	JURI/7/10774